

ANNEXE I

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

CALCII BOROGLUCONAS solution pour perfusion intraveineuse pour bovins, ovin et chevaux

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

1 ml contient :

Principes actifs:

Gluconate de calcium pour injection 187 mg

Chlorure de magnésium hexahydraté 60 mg

Excipient(s):

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution pour perfusion intraveineuse.

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1 Espèces cibles

Bovin, ovin et cheval.

4.2 Indications d'utilisation spécifiant les espèces cibles

Fièvre vitulaire (paresis puerperalis), états aigus et chroniques d'hypocalcémie et d'hypomagnésémie chez bovin, ovin et cheval.

4.3 Contre-indications

Aucune.

4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Pour réduire au maximum le risque de fibrillation ventriculaire et d'arrêt cardiaque, il convient d'administrer la perfusion intraveineuse lentement et à la température du corps.

4.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez l' animal

Le produit convient uniquement pour une administration intraveineuse lente.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Sans objet.

4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)

Aucun connu.

4.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Peut être utilisé au cours de la gestation.

4.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Ne pas administrer le médicament vétérinaire lors de l'utilisation concomitante de chlorhydrate d'oxytétracycline étant donné que l'oxytétracycline est incompatible avec les perfusions intraveineuses contenant du calcium ou du magnésium.

4.9 Posologie et voie d'administration

Administration lentement par voie intraveineuse.

Chevaux, bovins: 500 ml par animal.

Pour les races plus légères et les ovins: 1 ml/kg poids vif.

Si nécessaire, la perfusion peut être répétée au même dosage après 6 à 8 heures.
Le produit ne convient pas pour l'administration sous cutanée.

4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Un surdosage aigu de solutions de magnésium administrées par voie parentérale produit une bradycardie et une dépression respiratoire. Le traitement est symptomatique.

4.11 Temps d'attente

Zéro jour.

5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES

Groupe pharmacothérapeutique: combinaisons et complexes d'aluminium, de calcium et de composés de magnésium.

Code ATCvet: QA02AD.

5.1 Propriétés pharmacodynamiques

Le médicament vétérinaire est un liquide pour perfusion à concentration élevée en calcium (16,8 mg/ml) et en magnésium (7,4 mg/ml).

5.2 Caractéristiques pharmacocinétiques

La concentration plasmatique normale en magnésium se situe entre 2 et 3 mg %. Les valeurs sériques de magnésium inférieures à 1,5 mg % doivent être considérées comme suspectes; chez les bovins, des valeurs inférieures à 1,2 mg % indiquent une hypomagnésémie. Chez les ovins, des signes cliniques d'hypomagnésémie apparaissent à des valeurs inférieures à 0,5 mg %.

Le taux normal de calcium sanguin chez les ruminants se situe entre 8,7 et 11,4 mg %. Chez le cheval, il se situe entre 11,7 et 13,6 mg %. En cas d'hypocalcémie chez les bovins et les ovins, les taux sont tombés sous 8 mg %, généralement même sous 5 mg %, parfois même jusqu'à 2 mg %. Chez les juments, on observe des spasmes et un manque de coordination à la suite d'une hypocalcémie à des valeurs inférieures à 8 mg %. Après administration intraveineuse, le calcium disparaît rapidement de la circulation sanguine et la majeure partie se retrouve dans le squelette.

6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES**6.1 Liste des excipients**

Acide borique
Eau pour injections

6.2 Incompatibilités majeures

Aucune connue.

6.3 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente: 24 mois.
Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: à utiliser immédiatement.

6.4 Précautions particulières de conservation

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Protéger de la lumière.

6.5 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon plastique de 500 ml.

6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Dechra Veterinary Products
Achterstenhoek 48
2275 Lille
Belgique

8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V162784

9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION / RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation: 21 avril 1993
Date du dernier renouvellement: 13 avril 2007

10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE

14/10/2019

A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.